Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 88 (1961)

Heft: 8

Artikel: Patois et ancien français : (suite)

Autor: Chessex, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-232425

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PATOIS ET ANCIEN FRANÇAIS

Il y avait en vieux français un verbe puïer qui signifiait « monter, grimper, gravir ». Plus tard, devenu poyer, il tomba peu à peu en désuétude. Dans son Dictionnaire de l'ancienne langue française, Godefroy remarque toutefois qu'au XVII^e siècle, poyer était encore employé dans quelques provinces. Nos patois se sont bien gardés de le laisser tomber : poyî (qu'on écrit aussi poï et pohî) signifie toujours « monter, grimper, gravir », mais aussi et tout particulièrement, faire monter les troupeaux aux alpages, comme dans cette phrase du Tsandèlê dè loton de Joseph Yerly : Chi tsôtin, Fonse l-avi poyî dutrè vatse, ou dans ces vers du regretté Fernand Ruffieux :

... hou brâvo j'armalyi Di Colombètè chon montâ Et to bénira l'an poyî.

Le substantif la poyà désigne une montée pénible (il en est resté de nombreux noms de lieux) et en particulier l'inalpe, la montée des bestiaux à la montagne. On connaît la fameuse chanson fribourgeoise de ce nom, paroles d'Etienne Fragnière, musique de l'abbé Bovet.

La première forme française de « recevoir », que l'on trouve dans la Chanson de Roland (XI^e siècle), fut receivre, du latin recipere. Plus tard, devenu « recevoir », receivre a changé à la fois de désignation et de conjugaison. Mais ce serait mal connaître les patois que de les croire capables de telles infidélités au passé. Aussi ont-ils gardé jusqu'à nos jours les formes ancestrales. En Savoie, on dit toujours, selon les régions, recheivre, ou, exactement comme en ancien français, receivre. Chez nous, la consonne v a fait place à d et l'on dit receidre.

Joachim du Bellay écrivait au XVI^c siècle dans sa Défense et Illustration de la Langue française: « Vouloir ôter la liberté à un savant homme, qui voudra enrichir sa langue, d'usurper quelquefois des vocables non vulgaires, ce serait retraindre notre langage. » Retraindre (ou retreindre) existait donc à côté de « restreindre ». C'est cette forme-là, délaissée par le français moderne, qui a survécu dans les patois, où

retreindre signifie « serrer, resserrer », d'où le proverbe : Que tot resserre et tot retrein, tot retrauve à son besoin. En Gruyère, l'orthographe de ce verbe est un peu différente. On lit dans le Tsandèlê dè loton : Chon kà chè rèthrenyè, son cœur se serrait.

Primitivement, l'ancien français ne disait pas « dérober », mais rober, mot d'origine germanique (allemand moderne rauben). (Pour le dire en passant, rober ne signifie pas « dépouiller de la robe »; c'est au contraire « robe » qui vient de rober: ce mot signifiait d'abord « butin », puis « bagage », « vêtement », enfin « robe ».) Froissart (1337-1410) écrivait : « Il s'estoit repenti de pillier et de rober. » En français, rober a disparu depuis des siècles; quant à « dérober », il n'est plus le terme courant : c'est « voler » qui tend à l'éliminer. Mais, rebelles aux changements, nos patois n'ont adopté ni « dérober » ni « voler » et continuent imperturbablement à employer robâ.